

Le réchauffement climatique est au cœur des préoccupations environnementales des pays industrialisés. Les grandes régions métropolitaines, où se concentrent la population et les activités économiques, sont quant à elles au premier rang de la lutte contre les changements climatiques.

La Communauté métropolitaine de Montréal s'est dotée, en 2003, d'une vision stratégique de développement dans laquelle elle souhaite devenir l'une des régions métropolitaines les plus performantes quant au contrôle des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La Communauté intègre dans ses outils de planification des mesures qui visent à favoriser l'atteinte de cet objectif de la vision, notamment en matière d'aménagement, de transport, de développement économique et d'environnement.

C'est dans ce contexte que la Communauté a réalisé un portrait des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire pour l'année 2006, ainsi que pour l'année de référence 1990.



UN TAUX D'ÉMISSIONS PAR HABITANT QUI DIMINUE...

Le taux d'émissions de GES par habitant a diminué sur le territoire de la CMM, passant de 8,9 tonnes de GES par habitant, en 1990, à 8,3 tonnes de GES par habitant en 2006.

Ce taux d'émissions est inférieur aux taux canadien (22) et québécois (10,8). Il est également inférieur à celui d'autres villes canadiennes, telles que Kingston, Toronto et Calgary, mais légèrement supérieur au taux de l'agglomération de Québec (7,9)¹.

... MAIS DES ÉMISSIONS TOTALES QUI AUGMENTENT

Globalement, le bilan de GES sur le territoire de la Communauté se chiffre à 29 272 kt de GES pour l'année 2006, alors qu'il est estimé à 27 556 kt de GES pour l'année 1990. La quantité totale de GES émise sur le territoire de la CMM a donc augmenté de 1 716 kt entre 1990 et 2006, soit une augmentation de 6 %.

1. Cette comparaison avec d'autres villes doit être faite avec prudence, puisque les méthodologies employées dans l'élaboration des inventaires ne sont pas toutes les mêmes, ce qui peut générer des différences notables.



Communauté métropolitaine de Montréal

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
 Montréal (Québec) H3A 3L6
 T 514 350-2550 F 514 350-2599
www.cmm.qc.ca | info@cmm.qc.ca

PORTRAIT DES ÉMISSIONS DE GES
sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal



Le portrait des émissions de GES sur le territoire de la CMM a été réalisé par la firme AECOM-TECSULT conformément aux lignes directrices de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et selon les approches présentées dans les *Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre – Version révisée 2006*. Le *Rapport d'inventaire national 1990-2007 – Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* d'Environnement Canada publié en avril 2009 a servi de référence dans les calculs des émissions de GES. Il faut toutefois préciser qu'il est possible que certains résultats divergent d'inventaires réalisés pour un territoire à l'intérieur de la Communauté, notamment en raison de l'utilisation de méthodologies différentes.

Le Portrait des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal est accessible sur le site Internet de la Communauté à l'adresse suivante : http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20100922_rapportTecsult_GES.pdf.

L'ENGOUEMENT POUR LES VÉHICULES UTILITAIRES SPORT (VUS) FAVORISE L'AUGMENTATION DES ÉMISSIONS LIÉES AU TRANSPORT

En 2006, le secteur du transport routier était le principal émetteur de GES et le principal responsable de la croissance des émissions de GES avec 11 000 kt de GES (38 %). Les émissions attribuables à ce secteur ont crû de 27 %, générant 2 388 kt de GES de plus en 2006 qu'en 1990. C'est l'engouement pour les véhicules utilitaires sport et les minifourgonnettes, au détriment des petites voitures moins énergivores, qui a causé la majeure partie de cette hausse. L'étalement urbain favorisant des déplacements de plus grande distance ainsi que la croissance du transport de marchandises par camion expliquent également cette augmentation.

LE SECTEUR INDUSTRIEL EST LE DEUXIÈME PLUS IMPORTANT ÉMETTEUR DE GES

Le secteur industriel, avec 25 % des émissions de GES, est le deuxième plus important émetteur de GES dans la région métropolitaine de Montréal. Les activités industrielles sont importantes sur le territoire de la Communauté, particulièrement dans l'agglomération de Montréal et dans la couronne Sud, générant ainsi plus de 7 000 kt de GES.

LES ÉMISSIONS DUES AU GAZ NATUREL DOUBLENT DANS LE SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL

Le secteur commercial et institutionnel, qui a généré 3 985 kt de GES en 2006, se classe au 3^e rang du bilan avec 14 % des émissions de GES. Près de 63 % des émissions de ce secteur (2 490 kt de GES) sont dues au gaz naturel. Il s'agit d'une augmentation importante comparativement à 1990 alors que les émissions de GES dues au gaz naturel étaient de 1 231 kt, ce qui représentait alors 56 % des émissions de ce secteur.

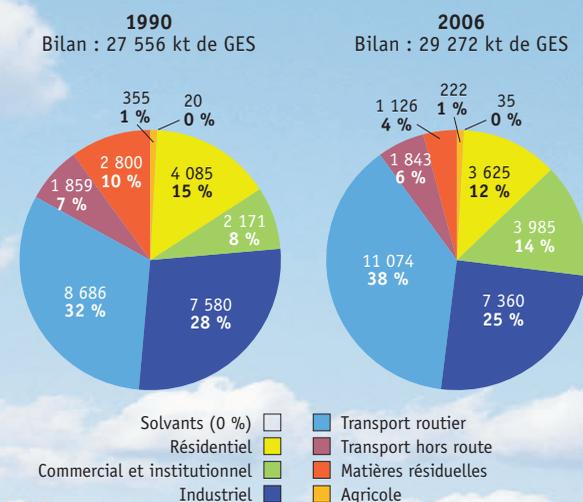
LE MAZOUT EST TOUJOURS UNE SOURCE IMPORTANTE D'ÉMISSIONS DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Dans le secteur résidentiel, c'est plutôt l'utilisation du mazout léger pour le chauffage des logements qui est responsable d'une bonne partie des émissions de GES. Ce secteur se trouve au 4^e rang du bilan avec 12 % des émissions totales en 2006.

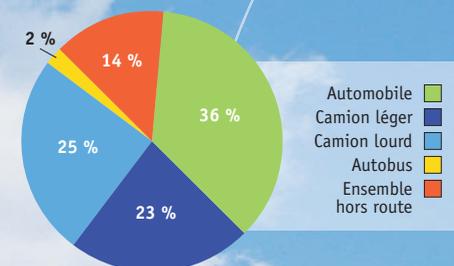
LE CAPTAGE DU MÉTHANE PERMET AU SECTEUR DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE RÉDUIRE SA CONTRIBUTION AUX ÉMISSIONS

Les émissions attribuables au secteur des matières résiduelles ont connu une diminution entre 1990 et 2006 de l'ordre de 62 %, ce qui vient réduire le bilan de près de 1 700 kt de GES. Cette baisse d'émissions de GES est attribuable en très grande partie à l'installation de systèmes de captage du méthane dans les sites d'enfouissement.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GES SUR LE TERRITOIRE DE LA CMM EN 1990 ET EN 2006 (kt de GES)



BILAN DES ÉMISSIONS DE GES DU TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE DE LA CMM EN 2006



MODE	ÉMISSIONS DE GES EN kt de GES
Automobile	4 598
Camion léger ⁽¹⁾	2 960
Motocyclette	27
Autobus urbain	197
Autobus interurbain et scolaire	116
Camion lourd	3 175
TOTAL TRANSPORT ROUTIER	11 073
Terrestre hors route	408
Transport maritime	555
Transport ferroviaire lourd	347
Transport ferroviaire léger ⁽²⁾	24
Transport aérien	509
TOTAL TRANSPORT HORS ROUTE	1 843
Total transport	12 917

(1) Inclut les camionnettes, les minifourgonnettes et les véhicules utilitaires sport.

(2) Inclut la ligne de train électrifiée ainsi que le métro.